

PROMOTION 2023/2024

SERVICE CIVIQUE

Le service civique est **un dispositif national** encadré par l'Agence du Service Civique. **La ville d'Istres est agréée pour accueillir 6 jeunes** de 18 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) désireux de se rendre utiles et d'accomplir, au sein de la collectivité, **des missions d'intérêt général.**

« L'objectif de l'engagement de service civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétence professionnelle, le Service Civique est avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quels qu'aient été leur formation ou leur parcours antérieur ».

L'engagement, pour ce service civique ouvert à tous qui a la particularité d'être collectif, est d'**une durée de 8 mois, du 1^{er} octobre 2023 au 31 mai 2024.**

La durée hebdomadaire est de 24 à 35 heures lissées en fonction des activités ci-dessous .
Une indemnité mensuelle de 496,94 € sera versée à chaque jeune par l'Agence Nationale du Service Civique. **Une indemnité complémentaire, versée en nature** (montant mensuel équivalent à 113,02 €) sera prise en charge par la collectivité comprenant : les repas du midi, les transports, les séjours en pension complète , des sorties culturelles ...

Les personnes souhaitant s'engager pour cette promotion 2023/2024, pourront **candidater jusqu'au 8 septembre 2023.** Le principal critère d'appréciation des candidatures sera **la motivation.**

Les volontaires seront affectés à la Direction de la Citoyenneté et de la Cohésion Sociale (DCCS) de la Ville d'Istres dont le siège est situé à **la Maison de la Citoyenne et du Citoyen Gisèle HALIMI.** Les missions confiées auront pour but, conformément à l'esprit du service civique, de contribuer au « bien vivre ensemble ». Il est attendu de chaque volontaire qu'il fasse du mieux qu'il peut en fonction de ses aptitudes.

Préalablement à toute mission , chaque volontaire sera sensibilisé et formé par de nombreux partenaires et accompagnés par Madame Claudie GEOFFROY , Coordinatrice du dispositif et tutrice des volontaires au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Présentation des missions collectives : regroupées autour de 4 domaines d'intervention conformes à la Charte des Valeurs du Service Civique complétées par la formation civique et citoyenne obligatoire des volontaires.

1/ ENVIRONNEMENT.

- Contribution à l'aménagement et à la gestion de l'espace naturel communal de « Lavalduc ». Préservation de la biodiversité, des paysages et création d'un « village indien » à l'attention des enfants des centres aérés et des crèches familiales.

2/ SOLIDARITÉ.

- Participation à des ateliers sportifs et créatifs avec des enfants de l'Institut Médico-Educatif (IME) « *La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos* » et son équipe d'éducateurs spécialisés basée au complexe des Heures Claires.
- Contribution au travail des bénévoles de « *Istres Solidarité* », association d'aide alimentaire implantée en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) au Prépaou.

3/ ÉDUCATION POUR TOUS.

- Accompagner des élèves de l'école publique élémentaire Pierre ARMANET dans la création d'une guirlande sur le « *bien vivre ensemble* ». Cette action se déroulera en partenariat avec l'Éducation Nationale sur le temps périscolaire.
- Contribution à l'organisation du Challenge MICHELET (mai 2024), manifestation sportive d'envergure nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

4/ CULTURE ET CITOYENNETÉ.

- Participation aux missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Istres. Par des jeux d'écriture, de mise en scène et de mouvements corporels, les seniors fréquentant le foyer de « *La Regalido* » et les volontaires auront la possibilité de revisiter et d'aborder les thématiques majeures de l'œuvre « *Le petit Prince* » de M. Antoine de Saint-Exupéry.
- Contribution aux missions de la Médiathèque Intercommunale (Service Ville Lecture) et de l'Office du Tourisme. Après une découverte du patrimoine local et grâce à des échanges avec les habitants, les volontaires vont contribuer à la conception d'un support pédagogique intitulé « *une Porte, une Histoire* ».

FORMATIONS CIVIQUE ET CITOYENNE DES VOLONTAIRES.

- Volet théorique avec le Site Mémorial du Camp des Milles. Musée d'histoire et des sciences de l'Homme (Libertés individuelles et collectives – Discriminations).
- Volet pratique avec la formation « Prévention Secours de Niveau 1 » (PSC1).
- Le petit plus de la ville d'Istres : Pratique régulière d'activités physiques, sportives et culturelles.

Les démarches à réaliser :

- Retrait du dossier de candidature auprès de la Maison de la Citoyenne et du Citoyen ou sur le site de la ville (www.istres.fr) et **dépôt avant le vendredi 8 septembre 2023.**
- Prise de rendez-vous avec la coordinatrice de juillet à début septembre 2023.
- Téléphone : **04 13 29 56 20** ou Mail : dccs@istres.fr
- **Entretien de motivation** avec une jury collectif entre le 6 au 15 septembre 2023.
- Début de mission lundi 2 octobre 2023 au vendredi 31 mai 2023.

L'équipe de volontaires débutera son engagement par **un séjour d'intégration** dans le centre de vacances communal situé à Istremont (05140 Saint Pierre d'Argençon) du lundi 16 au vendredi 20 octobre 2023.